

B. Le quatorze Octobre mil huit cens vingtsept aété par moi
 Francois soussigné Baptisé Francois Edouard né ledit jour dulégitime
 Edouard Mariage entre Bernard Armagile LeBlanc & Marguerite
 LeBlanc Dousset decette Paroisse leperepresent Leparain aété
 109 Francois fils deJoseph Bourque & laMarraine aété Mar-
 celliné MiucefilledeBenjamin Miuce aussi de cette
 Paroisse Sigogne

S. Le dixneuf Octobre mil huit cens vingt septaété
 Marc inhumé dansle Cimétiere del'église de S^{te} Anne lecorps deMarc
 Surete Surete de cedé lasurveillance au soir agé de près de quatorze ans
 14 ensonvivant fils légitime de Joseph Surete & de Scholastique Ami-
 rault decette Paroisse lepere & lamere du Defunt présens à l'in-
 humation ont aussi présens Pierre Surete l'ancien oncle du
 mort aussi bien que bien d'autres persons des parens & amis
 Le vingt-deux Octobre mil huit cens vingtSept aprèsSigogne
 trois publications deBans de Mariage faites auprone delamesse
 Paroissiale de les trois dimanchesprecedant imamment ladite date
 presentes tant dans l'église deSt Pierre de Poumkou quedans
 + celle de S^{te} Anne entre Philippe d'entremont veuf enpremieres
 M. noces de Rosalie Amirault du Canton dePoumkou d'une part
 Philippe &entre Génévieve suretefille majeurede PierreSurete & defeu Mar-
 d'Entremont guerite amirault de cette Paroisse d'autre part sans qu'il se soit ren-
 & contré aucun autre empêchemens obstacles ou opposition quelcon-
 génevieve que, excepte les empêchement de consanguinite & celle d'affinité
 Surete au troisieme degré pur dont Dispense leurest accordée delapart
 13 & par l'autorité des superieurs lègitimes JePrêtre soussigné ai reçu
 lemutuel consentemt de Mariage des dites parties & leur ai en-
 suite donné la Benediction nuptiale avec le consentement de leurs
 parens respectifs enpresence de Pierre Surete pere del'épouse d'Hip-
 polyte Babin deJean Bourquele jeune, de Pierre Pottier & d'un
 grand nombred'autres personnes decetendroit parens & amis des
 epoux. Sigogne

Le vingt Deux Octobre mil huit vingt Sept après trois publications
 deBans deMariage faites au prone dela Messe Paroissiale les trois di-
 manches qui précèdent immediatement ladate du presentes tant
 dans l'église deS^t Pierre dePoumkou que dans celle de S^{te} Anne
 M. entre Jean Baptiste Pottier fils majeur defeu Amand Pottier
 Jean Bapt. & deMarguerite d'entremont du canton d'enas Tousketen
 Pottier cette Paroisse d'unepart & entre Marie Anne d'Entremontfille
 & majeure deJacques d'Entremont & d'Angelique Bourque, du
 Marie Anne cantonde Poumkou, d'autrepart J'ai prêtre soussigné, sans
 d'Entremont qu'il se soit rencontré aucun autre empêchement canonique
 obstacle ou opposition quelconque excepté l'empêchement de